

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

19 novembre 2013

RELATIF À LA VILLE ET À LA COHÉSION URBAINE - (N° 1554)

|              |  |
|--------------|--|
| Commission   |  |
| Gouvernement |  |

Non soutenu

**AMENDEMENT**

N° 113

présenté par

M. Richard, M. Benoit, M. Sauvadet, M. Tuaiva, M. Vercamer, M. Borloo, M. de Courson,  
M. Demilly, M. Favennec, M. Folliot, M. Fromantin, M. Gomes, M. Hillmeyer,  
Mme Sonia Lagarde, M. Jean-Christophe Lagarde, M. Maurice Leroy, M. Morin, M. Pancher,  
M. Piron, M. Reynier, M. Rochebloine, M. Tahuaitu, M. Philippe Vigier et M. Zumkeller

-----

**ARTICLE PREMIER**

À l'alinéa 1, substituer au mot :

« locale »

le mot :

« territoriale ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

La notion de « solidarité territoriale » semble plus adaptée en l'espèce pour insister sur la nécessité d'impliquer l'ensemble des élus, notamment communautaires, en direction des quartiers les plus fragiles d'un même territoire.